



Sanofi et UCB nouent un partenariat scientifique innovant sur les maladies auto-immunes

Paris, France - Le 11 mars 2014 - Sanofi (EURONEXT : SAN et NYSE : SNY) et UCB annoncent aujourd'hui la signature d'une collaboration scientifique et stratégique de recherche et développement de petites molécules anti-inflammatoires innovantes pour le traitement potentiel d'un large éventail de maladies auto-immunes, dans des domaines tels que la gastro-entérologie et l'arthrose.

« Les maladies auto-immunes affectent les patients mais aussi leurs familles et leurs collectivités et pèsent lourdement sur l'économie des pays. Méconnues, ces maladies représentent un important fardeau pour la santé publique », a déclaré le docteur Elias Zerhouni, Président Monde, R&D de Sanofi. « Avec UCB, nous allons nous attacher à relever un défi scientifique en immunologie et multiplier les chances d'accélérer la recherche et le développement de futures thérapies. »

« Nous unissons la vaste expertise et les solides capacités et ressources de Sanofi aux compétences de recherche de pointe d'UCB. Ensemble, nous pouvons optimiser nos chances de traiter des maladies, actuellement traitées par des agents biologiques, au moyen de petites molécules et d'apporter ce faisant des bénéfices à des millions de personnes souffrant de maladies graves », a indiqué Ismail Kola, Président d'UCB NewMedicines.

UCB NewMedicines, la Division Recherche d'UCB, emploie une méthode innovante pour identifier des petites molécules, modulatrices d'une voie biologique de signalisation sur laquelle des agents biologiques administrés par voie parentérale se sont montrés hautement efficaces chez les patients. Une équipe dédiée de scientifiques sera constituée sous l'égide de Sanofi et d'UCB. Ils joindront leur expertise dans le cadre d'une collaboration de recherche et de développement afin de caractériser et d'identifier de nouvelles thérapies potentielles.

En vertu des modalités de l'accord, Sanofi et UCB vont partager à parité les coûts et les bénéfices. UCB pourra percevoir de Sanofi un montant initial et des paiements d'étapes correspondant à des phases de développement pré-clinique et clinique, pouvant dépasser 100 millions d'euros.

A propos des maladies autoimmunes

De multiples maladies humaines sont causées par un dysfonctionnement du système immunitaire. Il existe des centaines de maladies auto-immunes parmi lesquelles figurent les maladies articulaires comme la polyarthrite rhumatoïde, les maladies inflammatoires intestinales telles que la maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique. Souvent, ces maladies sont caractérisées par l'activation inappropriée de molécules, les cytokines, qui sont d'importants médiateurs de la fonction immunitaire normale. Cette activation inappropriée peut causer de graves lésions à plusieurs organes. Les manifestations des maladies autoimmunes sont variables et peuvent aller d'éruptions cutanées légères à de graves insuffisances organiques et au décès. En plus des souffrances qu'elles infligent aux patients, ces maladies représentent un lourd fardeau socio-économique. Ainsi, le coût de la polyarthrite rhumatoïde aux Etats-Unis seulement s'établirait, selon les estimations, à environ 40 milliards de dollars¹.



A propos d'UCB

UCB, Bruxelles, Belgique (www.ucb.com) est une entreprise biopharmaceutique mondiale qui se consacre à la recherche et au développement de solutions et de médicaments innovants pour transformer les vies des personnes atteintes de pathologies graves du système nerveux central et du système immunitaire. UCB emploie 8 700 personnes dans près de 40 pays et a enregistré un chiffre d'affaires de 3,4 milliards d'euros en 2013. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB).

A propos de Sanofi

Sanofi, un leader mondial de la santé, recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec sept plateformes de croissance : la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et le nouveau Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Références

¹ J Rheumatol 2011;88;55-61; <http://www.jrheum.org/content/88/55>

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2013 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2013 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Contacts :

Relations Presse

Jack Cox
Tél. : +33 (0)1 53 77 46 46
mr@sanofi.com

Relations Investisseurs

Sébastien Martel
Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45
ir@sanofi.com